

# Entretien avec Delphine Lacombe, autrice de *Violences contre les femmes : de la révolution aux pactes pour le pouvoir (Nicaragua, 1978-2008)*, Collection Des Amériques, Presses universitaires de Rennes

## De quoi traite l'ouvrage ?

**Delphine Lacombe** : L'ouvrage donne à comprendre les formes de politisation des violences contre les femmes et leur impunité, à partir d'un État latino-américain, le Nicaragua. Il permet de relire à l'aune du genre l'histoire nicaraguayenne récente, marquée par une guerre civile, théâtre majeur de la guerre froide.

C'est d'abord la fin de la dictature des Somoza sous l'effet d'une révolution armée en 1979. C'est ensuite la mise en place du régime sandiniste d'inspiration marxiste-léniniste. Les révolutionnaires prétendent émanciper les femmes, mais ils rationalisent le sujet féminin et destinent les femmes au travail reproductif, pour soutenir la guerre : les violences ne sont qualifiées qu'en regard de l'atteinte à la patrie, dans une polarisation guerrière où évoquer les violences conjugales et le viol – ce que font pourtant, non sans audace, certaines féministes – est perçu comme petit-bourgeois et contre-révolutionnaire. C'est enfin un essai d'instauration démocratique concomitant à la « globalisation du genre », ce phénomène d'uniformisation des modes d'intervention sur les inégalités sexuées à l'échelle du monde, en accointance avec le néolibéralisme, dont les violences contre les femmes ont été l'une des clés de voûte (1990-2008).

Cet essai d'instauration démocratique est vite sapé par la ré-émergence d'acteurs qui entendent assoir leur hégémonie sur la société nicaraguayenne. Concurrents pour le pouvoir, ils s'arrangent néanmoins pour s'imposer mutuellement, par le biais de pactes entre hommes religieux, militaires, chefs de partis. On ne peut comprendre le retour au pouvoir de l'actuel dictateur Ortega (lui-même accusé de pédocriminalité par sa fille adoptive), ou la décision de punir toute forme d'avortement, sans saisir l'importance de ces petits et grands arrangements.

## Quels sont les enjeux qui vous ont poussé à étudier telles thématiques/tels phénomènes ?

**DL** : Lorsque j'ai commencé cette enquête au milieu des années 2000, plusieurs phénomènes ont attiré mon attention. D'abord, alors qu'à cette époque, en France, nous étions relativement peu nombreuses à manifester dans les rues le 25 novembre [jour internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes], il était frappant de voir combien au Nicaragua et en Mésoamérique, ces mobilisations pour dénoncer les violences sexistes étaient au contraire massives. C'était bien avant #MeToo, et même avant NiUnaMenos et la dénonciation à grande échelle des féminicides.

Par ailleurs, la lutte nicaraguayenne contre certaines violences envers les femmes, en particulier les « violences intrafamiliales et sexuelles », constituait depuis les années 1990 tout à la fois le leitmotiv des actions collectives féministes nicaraguayennes mais aussi la seule action publique sophistiquée portant sur le genre et véhiculant un discours pro-égalitaire entre les sexes. Beaucoup d'associations de femmes étaient très activement en lien avec les institutions étatiques, pour accompagner les victimes, en premier lieu par le fait d'une coordination resserrée avec une police spécialisée, créée dès 1993. Et enfin, un autre constat était frappant : les féministes, toutes peu ou prou issues de l'engagement révolutionnaire et pour certaines d'entre elles guérillères, n'avaient pas réussi à faire valoir l'importance de la lutte contre les violences sexuelles et conjugales auprès des chefs sandinistes qui dirigeaient le pays dans les années 1980. C'était en revanche sous un gouvernement de droite, très conservateur, qu'une action publique inédite avait pu être mise en place. Mais, les dispositifs et les discours de ces politiques tournaient complètement le dos à la guerre, alors que l'on pouvait supposer que le conflit armé avait durablement structuré les rapports sociaux de sexe.

Je voulais élucider ces paradoxes apparents et leurs liens avec les successifs régimes politiques, comprendre les modes de visibilité et d'occultation des violences, saisir analytiquement le discrédit vis-à-vis des victimes, inversement la légitimation de certaines dénonciations.

## En quoi votre ouvrage fait-il écho aux problématiques américaines actuelles ?

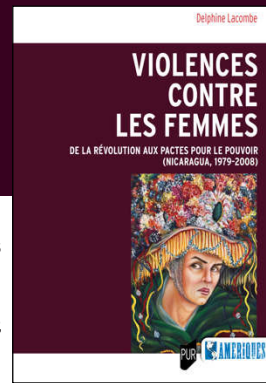
**DL** : Le livre raconte une histoire qui précède l'explosion sociale suscitée par Ni Una Menos, puis #MeToo. À ce titre il contribue à renseigner certains ressorts de l'hyper-politisation actuelle des violences envers les femmes, en documentant les phénomènes qui l'ont précédée. Les luttes plus récentes tiennent compte d'un contexte qui depuis les années 1990, et même avant 1980, si l'on pense aux premières polices spécialisées contre les violences conjugales au Brésil ou au Pérou, a prétendu agir contre la violence masculine. Or l'impunité est restée de mise. C'est à la fois cette violence et cette politisation trompeuse, dont l'un des leviers centraux a été le recours au droit, que dénonce sur le continent et ailleurs une nouvelle génération de féministes : les violences masculines se perpétuent malgré un environnement en apparence favorable à leur sanction. Enfin le Nicaragua est l'un des lieux où les confrontations autour du droit à l'avortement ont abouti à son interdiction totale. Le livre documente les enjeux localisés d'un mouvement anti-avortement fort bien structuré à l'échelle du continent américain.

## Quelle a été votre expérience de terrain dans les Amériques ? Quel a été le rôle de l'Institut des Amériques dans sa réalisation ?

**DL** : J'ai commencé mon enquête de terrain avant la création de l'Institut des Amériques. De ce fait mes appuis institutionnels ont été l'EHESS, qui a financé plusieurs de mes enquêtes de terrain, ainsi que le Centre d'Etudes Mexicaines et Centraméricaines qui m'a ponctuellement accueillie comme doctorante. Les contacts que j'ai pu nouer à Managua avec l'Institut d'Histoire Nicaraguayennes et Centraméricaines ainsi qu'avec l'Université centraméricaine (UCA) ont été cruciaux tant pour mes recherches de documents d'archives que pour y exposer mes travaux. Mais ce qui fut totalement déterminant c'est la façon dont nombre de féministes nicaraguayennes ont accueilli ma démarche, qui s'inscrivait dans l'épistémologie féministe, non sans discuter de manière critique certains des résultats de la recherche. Ensuite j'ai eu une approche plus centraméricaine, car mes interlocutrices naviguent entre différents pays de l'isthme. L'obtention d'un prix de thèse de l'institut du genre et le soutien de l'institut des Amériques ont permis de publier cette recherche aux PUR.

## Quelles perspectives futures pouvez-vous donner à votre recherche scientifique ?

**DL** : Je suis en train de préparer une version en espagnol du livre. Par ailleurs je m'intéresse particulièrement aux paradoxes du recours à la loi, son contournement voire sa perversion par certains acteurs politiques, son caractère indicatif plutôt que prescriptif, la prédominance de référents religieux malgré la sécularisation du droit. Il me semble que ces processus sont notamment le fait d'une désarticulation des rapports sociaux, au sens développé par Alain Touraine à propos des sociétés latino-américaines. Il m'apparaît intéressant de continuer d'approfondir cela, tant le droit reste le langage par lequel continuent de se façonner les mobilisations sociales, notamment concernant le genre.



L'ouvrage, publié en juillet 2022, a reçu un financement de l'Institut des Amériques. Delphine Lacombe est sociologue, chargée de recherche au CNRS. Elle a obtenu le 2e prix de thèse de l'Institut du Genre en 2016. Ses travaux portent sur le genre des formes du politique en Mésoamérique.